



Wallonie

Commune de Houffalize

## URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège Communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de :

### Permis d'urbanisme

**Le demandeur est Monsieur Nicolas SCHLOUNE**

Adresse actuelle : Tavigny, 20 à 6662 Tavigny

Le terrain concerné est sis à Tavigny à 6662 Tavigny et cadastré HOUFFALIZE Division 6, section A n° 116M

Le projet consiste en la **Construction d'une habitation** et présente les caractéristiques suivantes :  
Ecart aux prescriptions du Guide Communale d'Urbanisme – UU1A au point de vue de :

- Implantation en mitoyenneté par le volume secondaire ;
- La hauteur sous gouttière est équivalente à deux niveaux complets ;
- Réalisation d'une petite toiture plate ;
- Réalisation de baies d'allure horizontale
- Utilisation du ton gris clair comme matériaux de parement et mixé à une seconde teinte de crépis (gris moyen) ;
- Réalisation d'une souche de cheminé en inox/ métal de ton noir ;
- Modification du terrain en façade à rue.

Le dossier peut être consulté les jours ouvrables de 8h30 à 16h30 à l'adresse suivante :  
Administration Communale de Houffalize, rue de Schaerbeek, 1 à 6660 – HOUFFALIZE.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du :  
Service Urbanisme, rue de Schaerbeek, 1 à 6660 – HOUFFALIZE, 061/28.00.58

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 23/11/2022 au 07/12/2022 au Collège Communal** par courrier ordinaire à l'adresse suivante :  
Administration Communale de Houffalize, rue de Schaerbeek, 1 à 6660 – HOUFFALIZE.

Affichage le 16/11/2022